

## Cumul des températures *(cumul à partir du 1<sup>er</sup> février- base 0°C - 18°C - Source : Météo France)*

Situation au 3 mai 2024			
	STATION	ALTITUDE	BASE 1 <sup>er</sup> FEVRIER 2024
Basse altitude (<800m)	Le Collet de Dèze	485m	<b>984°C</b>
	Saint Etienne Vallée Française	518m	<b>1009°C</b>
	Florac	590m	<b>853°C</b>
	Villefort	620m	<b>875°C</b>
	Mende ville	710m	<b>757°C</b>
	Montrodat	763m	<b>710°C</b>
	St Germain du Teil	775m	<b>736°C</b>
Demi-Montagne (800m – 950m)	Rousses	812m	<b>736°C</b>
	Le Pont de Montvert	875m	<b>734°C</b>
	Le Massegros	890 m	<b>660°C</b>
	Altier	900m	<b>643°C</b>
	La Salle Prunet	903m	<b>686°C</b>
	St Pierre des Tripiers	929m	<b>679°C</b>
	Mende Chabrits	935m	<b>674°C</b>
	Rimeize	939m	<b>679°C</b>
Plateaux d'altitude (950m – 1200m)	Gatuzières	965m	<b>649°C</b>
	Sauveterre	1018m	<b>603°C</b>
	Aumont Aubrac	1018m	<b>544°C</b>
	Bassurels	1042m	<b>607°C</b>
	Le Buisson	1088m	<b>488°C</b>
	Grandrieu	1163m	<b>460°C</b>
	Le Fau de Peyre	1163m	<b>508°C</b>
	Paulhac en Margeride	1175m	<b>497°C</b>
	Le Bleygard – bourg	1199m	<b>525°C</b>
Montagne (>1200m)	Châteauneuf de Randon	1247m	<b>448°C</b>
	La Panouse	1260m	<b>438°C</b>
	Le Bleygard	1418m	<b>395°C</b>

**La pousse d'herbe repart progressivement avec le retour des précipitations, ainsi que les températures un peu plus douces !**

**Conseil de la semaine : Entre mercredi et dimanche, une fenêtre climatique semble se dessiner pour les chantiers de récolte sur les zones de basse altitude.  
Fin du déprimage pour les plateaux d'altitude.**

**Pour les zones de basse altitude**, une fenêtre climatique semble se dessiner entre mercredi et dimanche. Les sommes de température avancent rapidement et les stades des prairies également. Il faut tenir compte du stade des prairies au risque de récolter un fourrage de qualité plus médiocre.

Les chantiers de récolte peuvent s'effectuer en attendant bien le ressuyage des parcelles. Vigilance sur les zones humides et les sols argileux



**Pour les zones de demi-montagne**, le pâturage suit son cours ! Les premiers chantiers de récolte peuvent se préparer suivant le stade des prairies et la précocité des parcelles.

**Pour les plateaux d'altitude**, il est temps de débrayer le pâturage pour les parcelles destinées à la fauche par la suite : les 500°C sont atteints ! Pour les plus tardifs, il ne faut pas attendre d'avoir trop d'herbe pour sortir les animaux au risque de se faire déborder.

**Pour les zones de montagne**, les mises à l'herbe se poursuivent ! Pour les plus tardifs, il ne faut pas attendre d'avoir trop d'herbe pour sortir les animaux au risque de se faire déborder.



**Quelques repères pour l'optimisation du pâturage**

**Hauteur d'herbe optimale pour la rentrée des animaux dans la parcelle (10 / 12 cm d'herbe).**

**Hauteur d'herbe pour la sortie des animaux de la parcelle (environ 5 cm : au niveau du talon de la botte).**

**Si vous faites pâturer en dessous de cette hauteur d'herbe, l'herbe mettra plus de temps à repartir.**

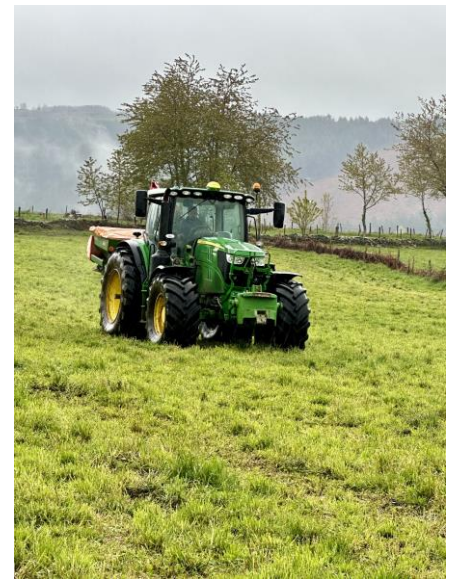


**Au-delà de 15 cm d'herbe : réserver pour la fauche !**

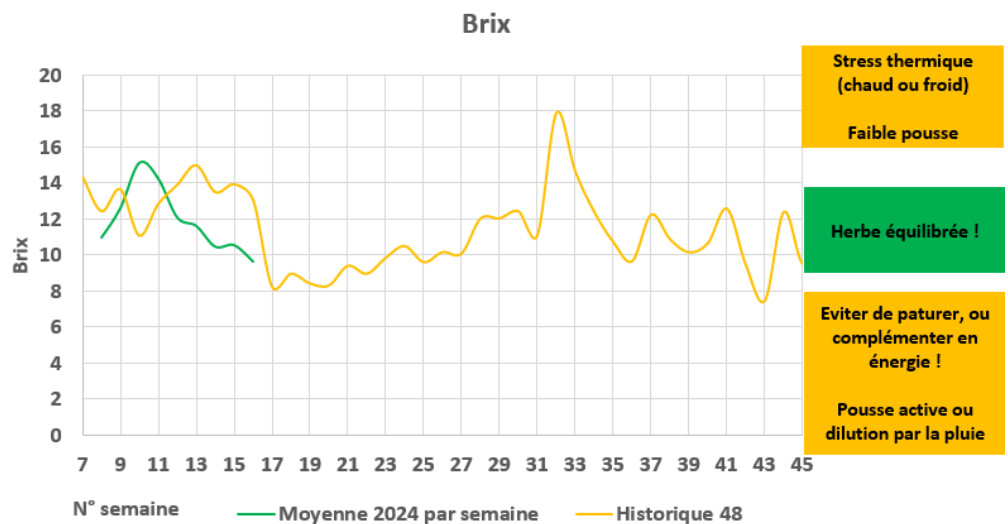
**A cette hauteur d'herbe, les animaux vont pâturer mais créer des refus qui devront être broyés.**

Secteur	Date	Hauteur d'herbe	Quantité d'herbe disponible / ha	Observations
Le Malzieu-Forain	02/05	8,1 cm d'herbe	791 kg MS	Moyenne de 14 parcelles : praires temporaires et naturelles.
Trélans	29/04	9,7 cm d'herbe	1203 kg MS	Moyenne de 14 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Grandrieu	30/04	6,4 cm d'herbe	323 kg MS	Moyenne de 12 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Le Buisson	03/05	9,6 cm d'herbe	1t154 kg MS	Moyenne de 13 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Nasbinals	03/05	7,3 cm d'herbe	545 kg MS	Moyenne de 8 prairies naturelles.

Finalisation des apports azotés sur les parcelles déprimées par les vaches et destinées pour la fauche sur le secteur Trélans.



Mesure BRIX réalisée le 03/05 par temps clair soleil, environ 15 degrés: **13** sur le secteur Le Buisson



Financé par :



Avec le soutien financier du conseil départemental de Lozère, le développement agricole et rural CASDAR 2014-2020

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pour plus d'informations vous pouvez contacter les conseillers spécialisés de la Chambre d'Agriculture au 04 66 65 62 00  
Gabin SEZILLE (Agronomie)

Retrouver tous les Infos Prairies sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Lozère <https://lozere.chambre-agriculture.fr/>  
Pour plus d'informations vous pouvez contacter Gabin Sezille : 04.66.65.62.00